



Ambassade de l'Inde
Abidjan

Embassy of India
Ambassade de l'Inde
Abidjan, Côte d'Ivoire

COMMUNIQUE DE PRESSE

27 Février 2026

OFFRE DE BOURSES D'ETUDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES EN AFRIQUE (ICCR) POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-27

Pour l'année académique 2026-2027, le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR), le département culturel du Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Indien, offre des bourses aux étudiants/élèves Ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures (**Licence, Maîtrise et Doctorat**) dans diverses universités et instituts Indiens dans le cadre de son programme de bourses d'études Maitri Inde-Afrique.

Les candidats intéressés sont priés de s'inscrire en ligne via le portail (www.a2ascholarships.iccr.gov.in). Tout en postulant, les candidats doivent savoir ce qui suit :

- (a) Les candidats doivent s'informer sur les critères spécifiques d'admission définis par les différentes universités pour chaque filière et s'assurer de soumettre tous les documents requis par les universités, en plus des documents de base mentionnés dans le formulaire de candidature. Pour ce faire, ils peuvent consulter le site Web du Guide des universités et le site Web de l'institut concerné pour connaître les critères d'éligibilité.
- (b) Pour les programmes de Licence en Technologie, les candidats doivent avoir composés en physique, chimie et mathématiques lors des examens de fin d'études, ces matières étant obligatoire pour les cours d'ingénierie.
- (c) Les candidats doivent maîtriser suffisamment l'anglais car les cours se déroulent en anglais et doivent être en bon état de santé.
- (d) Le Conseil ne donne pas d'admission aux cours en médecine ; para-médecine (soins infirmiers / physiothérapie / anesthésie, etc.), mode/ cours de droit/cours intégrés tels que BALLB (5 ans) /B.Sc & M.Sc (5 ans) etc.
- (e) Le candidat doit être âgé entre 18 et 40 ans pour la Licence et la Maîtrise et de moins 50 ans pour les candidats aux études doctorales.
- (f) Dans le cadre de cette bourse d'études, les frais de billet d'avion en classe économique aller-retour, les frais de scolarité, les indemnités de subsistance sont à la charge du Gouvernement Indien.
- (g) Les candidatures doivent être soumises **avant le 30 Avril 2026**.
- (h) Des instructions détaillées sur le processus de candidature aux bourses ICCR et sur la procédure et les normes qui les régissent sont indiquées sur le site www.a2ascholarships.iccr.gov.in.

Pour de plus amples informations, Email: education.abidjan@mea.gov.in ou Tel: 225 27.22.47.95.80

(Traduction officielle)